

INTRODUCTION

1. A une époque donnée toute langue possède un nombre fini de phonèmes qui se composent d'un nombre également fini de traits distinctifs ce qui permet de saisir tous les rapports phonologiques, de préciser toutes les oppositions distinctives et d'établir enfin le système phonologique de la langue étudiée. La situation est analogue, bien que plus compliquée, en morphologie et en syntaxe. En ce qui concerne le lexique, la situation est différente parce que le nombre d'unités lexicales (lexèmes, lexies) est variable et que certaines de ces unités possèdent plusieurs variantes stratigraphiques grâce aux langues fonctionnelles et aux idiolectes. La situation se complique encore par le fait que les rapports sémantiques des lexèmes subissent l'influence de différents phénomènes linguistiques (homonymie, paronymie, polysémie, synonymie, antonymie, toutes sortes d'associations, etc.) ce qui cause parfois un enchevêtrement presque inextricable de l'interdépendance des unités lexicales.

On rencontre donc des difficultés énormes quand on s'efforce de trouver un système dans le lexique et d'établir sa structure. Etant très compliquée, elle ne se prête pas facilement à une description en même temps correcte et simple, entre autres à cause du fait que les lexèmes sont organisés non seulement «horizontalement» selon les composantes notionnelles, mais encore «verticalement» selon les plans socio-culturels et stylistiques et que, dans un seul et même plan, leurs étendues ne sont pas bien délimitées. Souvent ce n'est qu'une situation de communication concrète qui peut préciser leurs contenus. Pour découvrir la structure du lexique, il faut donc étudier et analyser des contextes réels.

Une autre complication découle du fait que les unités lexicales sont, par l'intermédiaire de leurs contenus, inséparablement liées aux «choses» dénotées. Il ne faut donc pas négliger les facteurs externes ni les critères psychologiques et sociologiques. Il ne faut pas oublier non plus que l'importance des éléments qui font partie d'un contenu varient suivant l'optique du locuteur selon laquelle ils se combinent de sorte que plusieurs nuances de sens peuvent se réaliser sur le plan du discours.

Bien que la structure du lexique soit très complexe et peu cohérente, il serait faux de croire que le système lexical soit une chimère. Entre les unités lexicales, il y a des oppositions (quelquefois même des réseaux d'oppositions) bilatérales et parfois même multilatérales. Quelques-unes en reflètent des différences effectives existant au niveau de la réalité extra-linguistique, d'autres permettent d'entrevoir le caractère, la formation, les expériences, les sentiments, etc. des locuteurs.

A notre avis, la structuration se fait sur la base des entités concep-

tuelles organisées en fonction des oppositions ou, plus souvent, de différents types d'apparements sémantiques de leurs membres. Ces entités — champs conceptuels — sont de caractères très différents grâce à la diversité des éléments (traits distinctifs de signification) qui constituent les contenus sémantiques de leurs membres. En vertu des traits distinctifs différentiels, le champ conceptuel se divise en aires composées des lexèmes comportant le trait différentiel respectif en dominante. Ces traits distinctifs jouent donc le rôle d'«organiseurs» du champ et de ses aires. Dans le contenu des membres des aires en question, ils sont généralement dominants. Grâce à eux, les aires peuvent être opposées les unes aux autres.

Différents champs conceptuels diffèrent beaucoup par leur caractère notionnel et, par conséquent, aussi par leur structure. Ce qu'ils ont de commun, c'est qu'ils sont organisés hiérarchiquement. Leur centre est formé par le ou les mots dont le contenu est plus ou moins homogène comportant uniquement (ou nettement en dominante) le sème exprimant le concept donné. Dans le contenu des membres des aires, son importance varie selon le contexte et la situation. Il peut y avoir la fonction de dominante, mais plus souvent, il y figure en tant qu'un des éléments complémentaires. Souvent, surtout dans les textes anciens, il est difficile d'en saisir le rôle. Il faut le deviner à travers des occurrences contextuelles. Pour restreindre la subjectivité de l'interprétation, on étudiera le plus grand nombre d'occurrences possible dans un contexte assez large. Insistons sur le fait que les lexèmes s'éloignent du centre vers la périphérie autant que les traits spécifiques deviennent plus importants dans leurs contenus.

2. Les contenus des mots exprimant les concepts abstraits (qualités, actions, etc.) sont infiniment plus difficiles à analyser que les contenus des mots indiquant des êtres et des choses. On peut décomposer plus ou moins facilement les contenus de ces derniers en «traits pertinents» et «non-pertinents» — cf. l'analyse des mots *siège*, *chaise*, *fauteuil*, etc. faite par B. Pottier dans «La définition sémantique dans les dictionnaires» (Travaux de linguistique et de littérature III, 1, 33—39). La décomposition du contenu devient infiniment plus difficile quand on aborde l'analyse des mots abstraits. Le degré de la difficulté que présente l'analyse sémantique des abstraits diffère selon le domaine auquel le mot examiné appartient. Nous rencontrons beaucoup plus de difficultés par exemple dans le domaine esthétique que dans celui de la vie sociale. En prenant pour représentants des deux domaines les mots *beauté* et *travail*, nous pouvons constater que les éléments qui forment la beauté de l'homme diffèrent de ceux qui constituent celle de la femme; la beauté de l'être humain présente d'autres traits que celle de tel ou tel animal, oiseau, papillon ou bien celle d'un arbre, d'une fleur, d'une montagne, d'un palais, d'un tableau, etc. Par contre, malgré la complexité du contenu du mot *travail*, on peut en préciser les acceptions plus ou moins nettement décomposables en un nombre fini de traits distinctifs ce que Mme Ostrá a brillamment prouvé dans son «Champ conceptuel du travail dans les langues romanes» (*Etudes romanes de Brno* III, 7—84) et dans sa *Structure onomasiologique du travail en français* (Opera Universitatis Purkynianae Brunensis, Facultas Philosophica, No 191).

3. L'affectivité et l'émotion renforcent le caractère subjectif des do-

maines esthétique et morale ce qui complique encore plus l'analyse des lexies qui en font partie. L'appréciation esthétique unit une quantité impressionnante d'unités lexicales dans un champ très complexe qui peut être réparti en deux champs moins complexes — celui de la beauté et celui de la laideur. Ces deux champs s'opposent l'un à l'autre s'appliquant à deux qualités qui s'excluent réciproquement: ce qui est beau, n'est pas laid et vice versa. Ce rapport d'exclusion réciproque constitue leur complémentarité. A notre avis, les deux champs sont nettement autonomes de sorte qu'il faut les étudier d'abord séparément avant de chercher leurs relations mutuelles qui sont assez compliquées, entre autres par suite du fait que le champ de la beauté surpasse dans toutes les étapes de son évolution de beaucoup celui de la laideur en nombre de ses aires et de leurs membres (donc en différenciation sématique) ainsi que dans la complexité des contenus de ces derniers. Il est vrai que certains lexèmes appartenant au champ conceptuel de la beauté se trouvent sur le même axe sémique (l'axe d'appréciation esthétique) avec certains membres du champ conceptuel de la laideur, mais entre la plupart des membres des deux champs, on ne saurait parler de rapports d'antonymie proprement dite. Une partie des aires des deux champs n'entrent pas non plus en oppositions. Or nous trouvons préférable d'étudier dans le présent volume seulement le champ conceptuel de la beauté sans nous occuper de son champ «complémentaire».

4. La sphère esthétique se limite, en principe, aux domaines de la vue et de l'ouïe. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on rencontre des termes esthétiques dans celui de l'odeur. L'appréciation esthétique est relative aux réalités qu'on saisit par les sens cités.

Le lexique «esthétique» est un des moins stables. Le champ de la beauté a changé de fond en comble y compris son noyau. Les changements les plus fréquents se sont effectués dans les aires périphériques, dont les membres moins intégrés au champ, appartiennent souvent en même temps à d'autres champs plus ou moins sémantiquement apparentés.

Certains mots, particulièrement des adjectifs, peuvent, dans certains syntagmes, comporter une appréciation esthétique positive ou négative, tout en ne renfermant eux-mêmes aucun élément notionnel de beauté ou de laideur. C'est, par exemple, le cas de *grand* qui est esthétiquement positif dans *grands yeux*, mais négatif dans *grande bouche* et *grand nez*; *long* peut être laudatif dans *longs cheveux*, mais il est dépréciatif dans *longues oreilles*. Il est évident que cela ne constitue pas l'appartenance des adjectifs *grand* et *long* au domaine esthétique (aux champs de la beauté ou de la laideur). Nous ne nous occuperons pas de mots pareils ni des lexèmes comportant souvent ou même généralement l'idée de beauté dans les occurrences où ils en sont dépourvus.

Par contre, nous étudierons l'expression de la beauté dans le cadre du lexique global, d'abord de celui du latin, ensuite de celui du français. Ce dernier sera examiné par des étapes séculaires. Nous nous rendons compte qu'aucune langue nationale n'est un code unitaire, mais un conglomérat de plusieurs sous-codes et que, pour découvrir une structure réelle et fonctionnante, il faudrait se limiter à l'exploration de la langue d'un seul individu (écrivain), mais nous sommes persuadé que le vocabulaire de tout individu est très lacunaire et que — pour tracer le système lexical d'une langue,

conçu comme un dénominateur commun de tous ses sous-codes — il faut avoir égard, autant que possible, à tous les lexiques (fonctionnels, individuels, etc). A propos de cette question discutable cf. nos remarques dans *Phonétique et linguistique romanes* (Lyon-Strasbourg, 1970) I,206—7 et celles de Mme Ostrá dans sa *Structure onomasiologique* (cf. ci-dessus) 15—16.

5. Dans un travail de synthèse tel que le nôtre, on ne peut pas éviter certaines imprécisions découlant, entre autres, des besoins de généralisations indispensables pour présenter une vue d'ensemble permettant de se rendre compte des principaux traits caractéristiques de l'évolution du lexique, de ses restructurations progressives et des tendances principales.

Nous nous sommes efforcé d'éviter autant que possible toute subjectivité et nous ne nous sommes pas fié à l'intuition où ce n'était pas absolument indispensable. Nos assertions découlent de l'analyse du contenu des lexèmes étudiés, analyse basée sur l'examen minutieux d'un nombre élevé d'occurrences dans des contextes suffisamment larges. Nous regrettons de n'avoir pu citer ces larges contextes et un nombre plus élevé d'exemples ce qui aurait rendu nos conclusions plus convaincantes. Cela aurait cependant agrandi le volume de notre ouvrage outre mesure qui nous a été accordée.

6. Beaucoup d'unités lexicales qu'on rencontre dans le champ de la beauté sont en même temps membres d'autres champs, car elles sont polysémiques étant employées d'une part au sens propre (primitif), d'autre part au sens figuré (métaphorique ou métonymique). Dans le présent ouvrage, nous nous en occuperons uniquement en tant que de membres de notre champ. On ne parlera donc pas de *beau* employé ironiquement, au sens de «grand», comme synonyme de *bien* dans les expressions telles que *bel et bien, ce m'est bel* (en ancien français), etc.